Image not found or type unknown

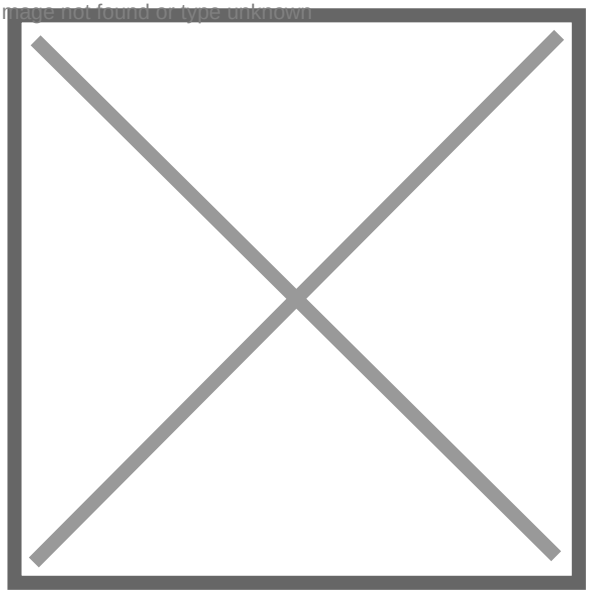

Entichissement sans cause et part d'heritage familial

Par **bonne_old**, le **31/07/2007** à **12:44**

ma mère voudrait savoir comment obtenir des dédommagements pris sur l'héritage qu'elle partagera avec sa soeur , lorsque leur maman à toutes les deux ne sera plus là.En effet ,ma mère est en congés maladie depuis au moins 5 ans,suite à un cancer du sein et une dépression.Elle est seule à s'occuper de sa mère ,sans l'aide de sa soeur .
Ma mère s'est occupée de trouver une nouvelle maison à ma grand mere;qui soit proche de la maison de mes parents , pour le futur.Toute seule elle a organisé le déménagement, fait les paquets , nettoyé l'ancienne maison. Elle a dirigé les travaux d'aménagement de la nouvelle maison de sa maman.Et elle a fait de nombreux déplacements suite aux pépins de santé de sa maman.
Ma mère a entendu que son dévouement pouvait etre récompensé pour toute l'energie quellle avait donnée ,alors qu'elle meme est malade et que sa soeur n'a pas aidé.
quel retour peut elle attendre , quelles démarches accomplir et quelles preuves doit elle fourmir pour que la justice la reconnaisse?
merci d'avance de nous renseigner

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés